

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**AAO N°:002/SONAP/2022**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans :

- a) Le journal .....n°.....du ..... 2022 ;
- b) Le Journal ..... n°..... du .....2022

2. La Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022 des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition de quatre (4) Véhicules dont deux (2) TOYOTA FORTUNER, 2022 de type essence, transmission automatique et deux (2) MITSUBISHI DOUBLE ANNEE,2022 de type gasoil, Manuelle.** Les biens seront livrés dans les locaux de la Société Nationale des Pétroles pour un délai de livraison de **treinte (30) jours au plus tard.**

3. La Société Nationales des Pétroles (SONAP S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les fournitures relatives à **l'acquisition de quatre (4) Véhicules.**

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Société Nationale des Pétroles auprès du **Responsable de la Passation des Marchés**, Tél : **621 20 98 73** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Service Passation des Marchés de la Société Nationale des Pétroles SONAP S.A)** du lundi au jeudi de **9h à 17h et le vendredi de 9h à 16h.**

5. Les exigences en matière de qualification sont : (*voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées*).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **24/01/ 2023** contre un paiement non remboursable **d'Un million Cinq cent Mille Francs Guinéens (1 500 000 GNF).** La méthode de paiement du Dossier d'Appel d'Offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et à Ecobank de la manière suivante :

- ✓ 20% au compte N° **7308038999** de la SONAP S.A ouvert à Ecobank
- ✓ 50% au compte N° **4111071** du receveur spécial du Trésor ;
- ✓ 30% au compte N° **2011000407** de l'ARMP ouvert à la BCRG.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais.

7. Les offres sont rédigées en langues françaises et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies à l'adresse ci-après : **Secrétariat Central, Société Nationale des Pétroles, Conakry**, au plus tard, le **20/02/2023 à 11h 00mn**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

8. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à l'adresse : **Service passation des Marchés, Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A), Conakry**, au plus tard, le **20/02/2023 à 11h 30mn**.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égal au minimum à **1,5% du montant de l'offre et d'une validité de Cent vingt (120) jours**.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingt (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Conakry le **24/01/2023**

**Le Directeur Général**  
  
The stamp is circular and contains the text: "République de Guinée" at the top, "Le Directeur Général" in the center, and "Société Nationale des Pétroles" at the bottom. A signature is written over the stamp.

**Amadou DOUMBOUYA**